

Le marché de [PRIVAS](#) / T : 04.75.64.06.44 voit fleurir de nouvelles étiquettes. En effet, il est le premier marché de Rhône-Alpes a lancé le label inventé par l'[INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE AGRONOMIQUE](#) déployé en France de puis 2014. La Chambre d'Agriculture d'Ardèche a établi le cahier des charges. L'idée est de donner de la transparence sur l'origine des produits. Ainsi, une étiquette verte présente un produit local, de saison et vendu par le producteur. Une étiquette orange présente un produit local et de saison vendu par un revendeur. Une étiquette violette affiche un produit fabriqué au-delà du périmètre local et qu'il n'est peut-être pas de saison. D'autres marchés mettront se label en place à l'automne.